

LA FORMATION DES CLERCS: LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS (1548-1793) ET LE COLLÈGE DES JÉSUITES (1606-1764)

« La faculté de théologie est, sinon la plus ancienne, du moins la plus noble et la principale par la dignité de son objet et par ses fonctions. »

C'est en ces termes que s'exprime au milieu du 18^e s. le juriste Durand de Maillane dans son *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*¹. Il parle vraisemblablement de la Sorbonne, mais il montre le prestige dont jouissent les facultés de théologie en général dans la France d'Ancien Régime. Du reste, ce prestige est confirmé à Reims où le doyen de la faculté de théologie se tient en bonne place auprès du recteur de l'université pendant les processions de ce corps. Mais telle n'est plus la situation aujourd'hui où cette faculté est la seule des quatre qui n'ait pas revu le jour quand l'université a été ressuscitée à l'époque contemporaine.

L'étude de cette institution amène à se poser une question de grand intérêt: la faculté de théologie de Reims a-t-elle atteint son but, a-t-elle rempli sa fonction telle que son fondateur la fixait? Son objectif est rappelé par la bulle du pape Paul III du 6 janvier 1548: « procurer à l'Église militante des hommes doués de science qui font discerner le juste de l'injuste, briller la lumière de la vérité ». En effet, en ce début d'une période de rivalité confessionnelle entre catholiques et protestants, il est nécessaire aux deux camps d'avoir un clergé bien formé sur le plan intellectuel, surtout dans les frontières de catholicité comme la Champagne ou la Lorraine, où l'archevêque de Reims fonde une deuxième université à Pont-à-Mousson qu'il confie aux jésuites. Ces facultés de théologie, qui ont une application professionnelle immédiate tout comme celles de médecine — au contraire des facultés-ès-arts ou de droit dont les diplômés

¹ DURAND DE MAILLANE, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*, Lyon, 1776 (3^e éd.), t. III, p. 21, cité dans R. CHARTIER, D. JULIA, J. REVEL, *Les universités européennes du XVI^e au XVIII^e s.: histoire sociale des populations étudiantes*, Paris, 1989, t. II, p. 191.